



MISE A JOUR SECURITE DU FRET : Norme Européenne pour les emballages transportables



La nouvelle norme EUMOS 40509 qui décrit le cadre juridique des emballages de transport et leurs tests, est en vigueur. Et ceci dans toute l'Europe.

La norme relève de l'article 45a et le non-respect de la norme entraîne une amende pouvant aller jusqu'à 8 000 €. Collecte immédiate !

Cette mise à jour vise à :

- Limiter les dommages aux biens
- Eviter les accidents dus à des palettes/emballages instables
- Prévenir les dommages à l'image, les amendes et les réclamations
- Contribuer à la sécurité du trafic et lors du chargement et du déchargement
- Assurer les livraisons au client
- Une assurance moins chère grâce à la normalisation
- Economies de coûts et satisfaction du client

Faites de cette formation une réussite personnelle ! Avant le début de la formation, envoyez-nous des photos, des cas, des situations de votre pratique quotidienne que vous aimeriez voir discutés.

PROGRAMME

- Législation
 - Européen
 - Belge
- Responsabilités
 - Expéditeur / emballer
 - Transporteur



- Sécurisation du chargement
 - Stabilité dimensionnelle
 - Chargement ajusté
- Chargement ajusté
 - Forces pendant le transport
 - Rigidité de l’emballage (emballage et empilement)
- Effets

Groupe cible	<ul style="list-style-type: none">• Les responsables en transport et logistique• Les collaborateurs opérationnels en expédition et en magasinage• Les chauffeurs• Les entreprises du secteur industriel• Les prestataires de services logistique• Conseillers sécurité !
Approche	Les longues années d’expérience sur le terrain de notre intervenant vous garantissent une approche pragmatique et bon nombre de conseils à mettre en pratique sur le champ.
Durée de la formation	0.5 journée de 13h à 16h30
Lieu et date	Grâce-Hollogne, rue de l’aéroport – Building 50 à Liège Airport Le jeudi 18 avril 2024
Participation	Membre : 418 € / participant Non-membres : 495 € / participant Prix hors TVA 21 %